



ZONE DE DISTRIBUTION : PAVEZIN STE CROIX EN JAREZ

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact.
Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
MINETTE SAINTE CROIX EN JAREZ. L'eau qui
l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 70
personnes. Le responsable des installations est : «
SAINT ETIENNE METROPOLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
SAINT-ETIENNE METROPOLE » qui assure
l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13

Conformité : 92 %

Valeur maxi : 2 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 12 mg/L

Valeur maxi : 14 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
peut être consommée sans risque pour la santé.

CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)

A

Élément d'origine industrielle, provenant d'une
migration dans l'eau à partir de certaines conduites en
PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une
contamination de la ressource. Le maximum
réglementaire est 0,5 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 microgramme/L

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 1,85 °f

Valeur maxi : 1,94 °f

ALUMINIUM

Pas de données disponibles

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du
procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale
réglementaire est de 200 microgramme/L.

FER

Pas de données disponibles

Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer
n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer
un gêne pour certains usages. Le maximum
réglementaire est 200 microgramme/L.

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du
robinet ne nécessite pas de
traitement complémentaire. Si vous
possédez un système de traitement
de l'eau, entretenez-le
régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez
autant que possible votre utilisation
de l'eau du robinet pour les usages
autres qu'alimentaires et d'hygiène
corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 29/03/2025

UDI 042003978

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30
paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une
limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du
paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle
des paramètres de qualité liés aux réseaux intérieurs des
habitations ne sont pas pris en compte, dans la mesure
où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau
distribuée sur la zone concernée.